



Fiche technique N° LA3095
Juin 2010

Annule et remplace
les éditions précédentes

Application après
préparation sur supports
conformes au D.T.U. 59.1

BOIS BRUT : EUROPEENS FEUILLUS -
EUROPEENS RESINEUX - TROPICAUX MI-DURS
- CONTRE-PLAQUE - AGGLOMERE - ISOREL
DUR

BOIS LASURÉ

Laurabois Satiné

Lasure pour la protection
et la décoration des bois

INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

10 à 14 m²/L

Fonction :

Lasure pour la protection et la décoration des bois. Formulée à base de résine glycérophtalique en solution dans un solvant.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 4a

Destination : INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

Sur boiseries : portes, fenêtres, volets, charpentes et barrières.

Qualités dominantes :

- Microporeuse, laisse respirer le bois.
- Forme un film protégé contre les algues, les lichens et les micro-organismes.
- Offre une excellente imperméabilité au support.
- Par sa large palette de couleurs, assure la mise en valeur des veines du bois.
- Stable à la lumière, assure la longévité des teintes dans le temps.

Caractéristiques pratiques :



= 10 à 14 m²/L



= 6 h



= 24 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation** : Prêt à l'emploi – légèrement gélifié
- **Aspect** : satiné
- **Rendement** : 10 à 14 m²/L (suivant la nature, la porosité du fond et le mode d'application).
- **Matériel** : brosse ou pistolet
- **Nettoyage du matériel** : White Spirit
- **Coloration** : système à teinter COLORIMIX® ou teintes du nuancier.
- **Conditionnement** : 10 L - 4 L – 1 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité** : 0,90 à 0,94
- **Extrait sec** : 58 à 62 %
- **Teneur en COV** : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/e) : 400 g/l (2010).
Ce produit contient max 400 g/l COV.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Sur bois neuf ou ancien non peint** : poncer et dépoussiérer. Si le bois présente des traces grasses, dégraisser avec un produit adapté. **Bien dégraisser les bois anti-siccatifs (qui empêche le produit de sécher).**
- **Sur bois lasuré** :
 - Soit poncer et dépoussiérer la surface pour permettre une bonne adhérence.
 - Soit dégraisser avec une lessive alcaline, puis rincer et laisser sécher.
- **Eliminer totalement les anciens vernis et anciennes peintures.** Décaper, lessiver, rincer jusqu'à eau claire puis laisser sécher.

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Cas général** : appliquer 2 couches successives, dans le sens du bois, en respectant un temps de séchage de 24 heures entre les 2 couches. Pour un résultat optimal, effectuer un léger ponçage entre chaque couche.
- **A l'extérieur**, appliquer une 3^e couche sur les parties exposées. Dans ce cas, pour éviter un aspect du bois trop foncé en finition, appliquer une 1^{ère} couche en incolore, puis 2 couches teintées. **En extérieur, ne jamais appliquer en incolore seule ni en couche de finition.**
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur la surface à peindre.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 30°C.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

- Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé.

Hygiène et sécurité :

- **INFLAMMABLE**
- **Ne pas laisser à la portée ni à la vue des enfants.**
- **Se reporter au texte figurant sur l'emballage et à la Fiche de Données de Sécurité conformes à la législation en vigueur. FDDS accessible sur notre site internet : www.theolaur.com**

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures

ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 05 62 742 742 – Fax : 05 61 787 551

Mail : lauragais@theolaur.com - Web : www.theolaur.com

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015